



AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du village de Hemmingford, tenue le **4 février 2025**, le projet de règlement suivant a été adopté :

• **RÈGLEMENT 319-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 319-1 ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR LE SERVICE DE CAMP DE JOUR MUNICIPAL**

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi **4 mars 2025** à 19 h 30 au 505, rue Frontière, bureau 5, à la municipalité du village de Hemmingford. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement et de consulter la population.

Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet **ne contient pas de dispositions** propres à des règlements **susceptibles d'approbation référendaire**.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 505, rue Frontière, à la Municipalité du village de Hemmingford, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné au village de Hemmingford, le 6 janvier 2025.

Annick Brunet, Directrice générale adjointe, greffière-trésorière